

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

AMENDEMENT

N° AS1201

présenté par

M. Bentz, M. Ménagé, Mme Bamana, Mme Ranc, M. Taché de la Pagerie, Mme Mélin, M. Muller,
M. Florquin, Mme Levavasseur, M. Lioret, M. Frappé, M. Bernhardt, Mme Delannoy,
Mme Dogor-Such et M. Dussausaye

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.